

ASSEMBLÉE NATIONALE

20 juin 2013

CONSOMMATION - (N° 1156)

Commission	
Gouvernement	

Rejeté

AMENDEMENT

N ° 302

présenté par
M. Tardy

ARTICLE 25 BIS

Supprimer cet article.

EXPOSÉ SOMMAIRE

Les mesures de blocage de contenus ou services en ligne ont déjà fait l'objet de nombreuses évaluations et études, concluant toutes à leur inefficacité.

Un rapport sur la « justification » de telles mesures n'aurait aucune utilité car il serait remis une fois ces mesures déjà mises en place.